

## **BOURSES NATIONALES DE LYCEE - ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

### **Campagne complémentaire de rentrée**

Elle concerne

- les élèves **NON BOURSIERS** scolarisés en MLDS, 3ème PrépaPro, redoublants de terminale professionnelle ou CAP, scolarisés en 2017-2018 à l'étranger ou dans un établissement agricole ou en provenance des COM ou de Mayotte
- les élèves **BOURSIERS** qui souhaitent une révision de leur dossier suite à un changement de situation familiale.

### **Vérification de ressources des élèves boursiers**

Un dossier doit être déposé pour les élèves redoublants ou en réorientation.

Vous pouvez vérifier votre droit éventuel à bourse à l'aide du simulateur accessible sur le site internet du ministère : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2018 au bureau 3.**